

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° 2733/2020	<b>Objet</b> : proposition d'un représentant pour la commune de Marolles-en-Brie auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (CIG)

Conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Absents : 0

Votants : 27

L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 19 h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 septembre 2020, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

**Présents** : Alphonse BOYE, Maire.

Florence TORRECILLA, Alain BOUKRIS, Vanessa HANNI, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Céline MONASSA, Caroline DELISSE, Stéphanie GODEAU JAOUEN, Mehdi BELLOUTH, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES conseillers municipaux.

**Absents représentés** : Nicolas BRAGARD représenté par Vanessa HANNI, Dominique HUMEZ représentée par Pauline BOHNERT-BISQUERT, Samantha CRISIAS représentée par Alain BOUKRIS, Margot MAGIN représentée par Martine HARBULOT.**Absents** : /

Madame Céline MONASSA a été nommée secrétaire de séance.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 13 portant création des centres de gestion de la fonction publique territoriale ;**Considérant** que suite aux élections municipales 2020, il convient de procéder au renouvellement des représentants des collectivités siégeant au sein des instances paritaires placées auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (CIG) ;**Considérant** que la commune peut proposer un élu, lequel devra être désigné par le Conseil d'administration du CIG avant de pouvoir siéger dans les instances ;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité des votants, 23 voix pour et 4 abstentions (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC)****ARTICLE UNIQUE : PROPOSE** François ELIE pour figurer sur la liste d'union du collège des représentants des communes en vue du renouvellement des membres du Conseil d'administration du CIG de la Petite Couronne.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 29 septembre 2020

Alphonse BOYE  
Maire de Marolles-en-Brie

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).